

STOSSWIHR

TRAIT D'UNION



Bulletin Communal - Décembre 2017 - N° 34





Sommaire

page 3	Le mot du Maire
page 4	En mémoire de
page 6	Les travaux
page 9	Les manifestations passées
page 20	La vie communale
page 26	Informations pratiques
page 34	L'état civil

Le mot du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

C'est avec consternation que la population de Stosswihr avait apprise fin 2016, le décès brutal de Louis SCHERMESSE, Maire du village durant 4 mandats successifs.

Nous garderons de lui le souvenir d'un véritable pilier et serviteur de notre commune, dévoué pour l'intérêt général.

De nouvelles élections municipales se sont déroulées au printemps, donnant la majorité des sièges du conseil municipal à la liste VOLONTÉ, DYNAMISME ET SOLIDARITÉ.

Pour l'équipe en place, les défis sont nombreux, et les réformes territoriales issues de la loi NOTRe, sont en ordre de marche.

Les nouveaux efforts demandés aujourd'hui par le gouvernement aux collectivités locales entravent l'investissement public local et la qualité des services publics.

Mais j'ai confiance dans les capacités du Conseil Municipal, de s'adapter et de faire face aux défis qui nous attendent.

Ce 34^{ème} numéro de TRAIT D'UNION, est l'occasion de vous présenter une rétrospective des principaux évènements ayant eu lieu dans notre village depuis 2016.

La vie associative est forte, grâce à tous les bénévoles qui sont les piliers et les garants d'une vie sociale dans le village.

Au nom des adjoints, des membres du Conseil Municipal et en mon nom, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2018.

**Viel Gleck zum Neya Johr
Le Maire**

En mémoire de

Déjà près d'un an que Louis SCHERMESSE, Maire de Stosswihr, nous a quitté. Durant ses 4 mandats de Maire, il a marqué de son empreinte son village d'adoption.

Très estimé pour sa simplicité (tous les habitants l'appelaient Louis), de son esprit humaniste, il laisse le souvenir d'un élu fédérateur et toujours disponible.

Avec les différentes équipes municipales qui se sont succédé pendant les 4 mandats, de nombreuses réalisations ont vu le jour: création d'un chemin piétonnier (sentier des Kritters) entre la Salle des Fêtes et Ampfersbach, aménagement de l'entrée Est du Village, construction d'un atelier communal et d'un nouveau centre de secours, rénovation des églises catholique et protestante, construction et aménagement d'une bibliothèque municipale, dotation de matériels informatiques pour l'école d'Ampfersbach...

Il a été le pionnier du jumelage entre notre village et Gutach en Forêt Noire. Sur le plan associatif, il a soutenu la création du Sentier de Noël du Silberwald, les soirées d'accueil des estivants et le développement et la notoriété de la Fête du Village « Les Mariés du Frankental ».

Ami des fleurs, c'est sous son impulsion, que la commune s'est vue décerner en 2014, une 1^{ère} fleur au concours des villes et villages fleuris.



En 2013, le 10^{ème} anniversaire du jumelage



En 2014, départ à la retraite de Gérard GUTHMANN, agent technique



En 2012, inauguration du nouvel atelier communal et centre de secours



Toujours présent lors du marché aux fleurs



Remise du label « ferme de Noël » au GAEC HEINRICH



Remise de diplômes, lors d'une soirée d'accueil des estivants



Accueil des nouveaux habitants lors d'une réception du Nouvel An



85^{ème} anniversaire du maire honoraire Armand Braesch



Présent lors de la fête du tir des Sapeurs Pompiers



70^{ème} anniversaire du Maire en présence de M. ECKERT - Maire de Gutach



Entouré de son épouse Sylvie et de sa fille Laura

Chaque année, la municipalité engage divers travaux.
En voici un aperçu des derniers travaux les plus significatifs :



Réfection du mur au Monument aux Morts



Le Conseil Municipal avait décidé d'inscrire dans la programmation des travaux 2016, la réfection du mur du Monument aux Morts tout en modifiant son profil afin d'améliorer la visibilité en venant de la rue d'Ampfersbach, lorsqu'on accède à la RD 417. C'est l'entreprise Oberlé-Korus de Stosswihr qui a mené à bien cette opération dont le coût total s'est élevé à 13 054 € TTC. Cette dernière a réalisé gracieusement un pavage au sol représentant le blason de la commune.

Modernisation de l'éclairage public

Le Conseil Municipal a également pris la décision de moderniser progressivement l'éclairage public. Une première tranche a été réalisée en 2015 avec la pose de 27 têtes de lampes LED dans la Grand-rue. Une seconde a été finalisée avec une pose de 50 têtes de lampes LED le long de la RD 417 pour un coût total de 34 802 € TTC.

Ces nouvelles lampes sont nettement plus économes en consommation d'énergie et offrent un meilleur éclairage.



Réfection de la toiture de la Salle des Fêtes

La couverture de la Salle des Fêtes datait de 1954, année de construction du bâtiment. Ces dernières années de nombreuses infiltrations d'eau avaient occasionné des dégâts. Des réparations avaient été effectuées, mais au fil du temps, il était devenu impossible de retrouver des tuiles identiques aux tuiles originales.

Le Conseil Municipal a opté pour une réfection totale de la toiture. Après un appel d'offres, c'est l'entreprise Nicolas RC de Colmar qui a réalisé les travaux pour un montant total de 50 589 € TTC. La commune a bénéficié d'une subvention de la Région Grand Est d'un montant de 8 476 €.



Aménagement d'un local à poubelles à l'école du Kilbel

Afin d'embellir le cadre de vie de l'école du Kilbel, un abri pour les poubelles, qui s'intègre parfaitement au lieu, a été créé. Cette réalisation a été effectuée en propre régie, grâce au talent d'André SCHMITT notre ouvrier forestier.

Travaux sur le réseau d'eau

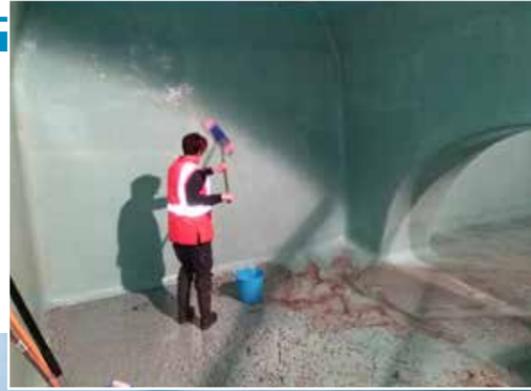
Une rupture de la canalisation entre la source Schwenck et le bâtiment de captage, des infiltrations d'eau de ruissellement, ont rendu nécessaire d'importants travaux afin d'assurer le débit (3 000 litres/heure) et la fourniture d'une très bonne qualité de l'eau de cette source.

L'entreprise FRITSCH SARL de Muhlbach/Munster a été chargée des travaux pour un coût total de 29 740,68 € TTC.



Travaux d'entretien du réseau d'eau

Les installations du réseau d'eau nécessitent un entretien périodique. Nos agents techniques ont procédé, récemment, au nettoyage en profondeur du réservoir du Sattel.



Nettoyage du Monuments aux Morts

Après avoir mené en 2015 et en 2016 des travaux de réfection du Monument aux Morts, le nettoyage du site était devenu nécessaire.

L'ouvrier communal Raphaël MEYER aidé par Jean-Jacques RIEHL, adjoint, et Jean-Marc PAULI, conseiller municipal, ont procédé avec un nettoyeur haute pression, au décapage du monument ainsi que des murs d'enceinte. Depuis, ce lieu de recueillement et de mémoire a retrouvé une nouvelle jeunesse.



Sécurisation des accès aux écoles

Dans le cadre du plan Vigipirate, la commune a investi dans des travaux de sécurisation (visiophone et serrures) des accès aux écoles du Kilbel et d'Ampfersbach, ainsi que la pose de portes de sécurité incendie à l'école du Kilbel pour un coût global de 12 799,90 € TTC. Ces travaux ont été menés par les entreprises EGH et Fritsch de Stosswihl et LAEMMEL de Munster.

Exposition artistique

Le samedi 19 et dimanche 20 novembre 2016 s'est tenue dans la Salle des Fêtes l'exposition artistique « Stosswihler Expressions ». Cette manifestation a permis à une vingtaine de talents cachés du village de se faire connaître et d'aller à la rencontre des curieux.

Diversité et qualité des œuvres ont fait, durant 2 jours, l'admiration des visiteurs venus en nombre. La tombola organisée à cette occasion a permis de recueillir des fonds qui ont été remis à l'association LE DON DE L'ENFANT.



Les enfants de l'école du Kilbel présentant leur œuvre commune



Les visiteurs ont été nombreux

Les jeunes lecteurs de la bibliothèque n'ont pas été en reste



Les manifestations passées



Isabelle BROBECKER & Agnès HERTZOG : peinture



Marie-Jeanne ANSEL :
peinture sur objets divers



Edmond CIVONIAK : sculpture



Philippe MULLER : photographies



Jacques FRITSCH : petits objets en bois



Raymonde FISCHER :
objets de décoration peints à la main



Ken BURGY : peintures



Pascale DREY : gravure sur verres



Viviane HEINRICH :
peintures sur divers objets de décoration



Erika SPENLE : broderies



Jessica HENRY : bijoux artisanaux



André SEMBACH : vanneries

Les manifestations passées



Sandrine SPENLE : décorations de Noël



BURGY Gérard : cuniculture



Danièle THOMEN : chantournage



Pascal HENRY : restauration de véhicules anciens



François BOUILLON : dessins humoristiques



L'accueil des visiteurs à la Salle des Fêtes



Les bénévoles à l'œuvre durant les préparatifs

Le sentier de Noël du Silberwald

La 7^{ème} édition s'est déroulée à quatre reprises au cours du mois de décembre 2016 et à chaque fois, les balades accompagnées ont rencontré un vif succès.

Les guides des soirées en robe de bure, André AUBERT et Daniel THOMEN ont raconté aux visiteurs les origines du village, de la chapelle du Schweinsbach, accompagnés d'Annie MARQUET, intarissable sur les légendes des sapins de Noël, des boules de Noël et des crèches.

En empruntant le sentier durant près de 2 heures, les curieux, dont de nombreuses familles avec enfants, ont pu découvrir des chemins décorés d'anges et de lumière jusqu'à la chapelle du Schweinsbach illuminée pour l'occasion, où les attendait l'Harmonie Petite Vallée pour un intermède musical.

Après un verre de vin chaud, la balade s'est poursuivie vers un Noël plus festif: le pays des gnomes et des légendes, la ferme Schubnel et son étable de vaches vosgiennes, l'évocation par Philippe MULLER de l'histoire du chant de Noël « Douce Nuit » et du lutin cordonnier.

Les enfants n'étaient pas oubliés: la rencontre avec le Père Noël et sa fabrique de jouets où les lutins préparaient les cadeaux.

A la ferme Heinrich, les visiteurs étaient accueillis au son des Cors des Alpes, tout en se restaurant grâce aux Jeunes Agriculteurs qui proposaient des produits locaux.



L'entrée du Sentier de Noël du Silberwald



La crèche à l'église Catholique

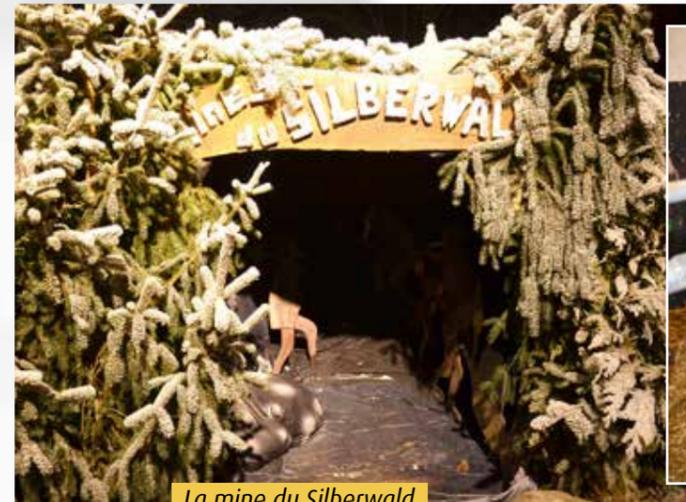
Les manifestations passées



La chorale à l'église Catholique



L'atelier de distillation de schnaps de Georges SPENLE



La mine du Silberwald



A la ferme Schubnel, les veaux sont plébiscités par les enfants



Le décor de la marcairie



Crèche réalisée par M. et Mme Sylvain FRITSCH



L'atelier du lutin cordonnier



Les lutins à l'œuvre dans la fabrique de jouets du Père Noël



Le coup de feu au comptoir du vin chaud



Bravo aux jeunes de l'Harmonie Petite Vallée



La chapelle du Schweinsbach



Le calendrier de l'Avent



Le Père Noël entouré par les enfants



Les Cors des Alpes

Toujours belle initiative de la Marche qui poursuit
se marcher du sentier du Silberwald. Bravo aux
habitants qui garnissent leur maison avec de si jolis
décor. Nous venons régulièrement de Belgique et
joins chaque fois le moral de votre village.
Bravo aux organisateurs !!
Stéphane H. Belgique

Extrait du Livre d'Or

Les manifestations passées

Les mariés du Frankental Rétrospective 2016 en photos

Le dimanche 14 août 2016, Sabine Saltzmann et Jacky Klinger se sont unis pour la vie dans le cadre inimitable des mariés du Frankental.

Les festivités avaient débuté la veille au soir, où le futur jeune marié enterrait sa vie de garçon. Dimanche matin, la journée avait démarré tôt: d'abord à la mairie, puis à l'église protestante. Après les cérémonies, le cortège en costumes d'époque, accompagnés par le son des Cors des Alpes, a convergé vers la place de la Salle des Fêtes où avait lieu l'apéritif offert par la commune. Un peu plus tard, était servi dans la Salle des Fêtes, le repas des mariés avec le traditionnel bœuf gras sel.



Les mariés arrivant à la mairie



Michel KLINGER, alors 1^{er} adjoint, officiant le mariage de son fils



A la sortie de la mairie



Durant la cérémonie religieuse



Les mariés sur le chemin de l'église Protestante

Durant toute l'après-midi se sont déroulées les diverses animations, avec entre autres, pour les convives, une escapade à Munster en voitures anciennes. La journée s'est achevée avec un feu d'artifice rassemblant chaque fois une foule très dense.



La calèche avec les mariés



A moto ou en voitures anciennes



Le bus SAURER de 1949 de la société Flecher véhiculant les convives



Le cortège, en costume d'époque



Les bénévoles qui ne chôment pas



Stand de produits artisanaux



Bal animé par l'orchestre Variety's



Un magnifique feu d'artifice clôturant cette belle journée.

Les manifestations passées

Rétrospective 2017 en photos

Le dimanche 13 août 2017, Marie-Jeanne et Pierre, venus des Vosges, ont renouvelé les consentements mutuels qu'ils ont échangés il y a 50 ans. Au cours de cette belle journée, ils ont parfaitement endossé le rôle de Martla et Katel.

La foule des grands jours était présente à la sortie de l'église Catholique. C'est ensuite à pied, en voitures anciennes, ou en bus d'antan que les participants, en tenue d'époque, ont rejoint la Salle des fêtes où les festivités se sont poursuivies : exposition avicole et de matériel agricole ancien, démonstrations de bûcheronnage et de distillation, manèges, jeux de kermesse, art et artisanat local, motos et voitures anciennes. Durant toute cette journée, les bénévoles du Comité des Fêtes n'ont pas ménagé leur peine pour satisfaire les appétits et la soif des visiteurs.



A pied ou à cheval



Apéritif-concert par l'Harmonie Petite Vallée



A la sortie de l'église, les écoliers et leurs maîtresses en costume d'époque tout ainsi que des participantes en costume folklorique alsacien.



Les sonneurs de clarines à la sortie de l'église



Les tables rapidement prises d'assaut par le public



Paul HEINRICH, prêt pour la démonstration de fabrication du « Siasskas »



Dans le cortège, un groupe folklorique venu de Chartres



Les bénévoles du Comité des Fêtes sur la brèche



Des pas de danse par le groupe folklorique de Chartres



Démonstration de sculptures sur bois



Petits et grands sur des vélos excentriques



Visite de la scierie Siat Braun

Le 1^{er} juin 2017, des membres du Conseil Municipal, le garde forestier M. Daniel HIMBER, les bûcherons, l'ouvrier forestier et Mme Véronique RIEDLINGER de la société RIEDLINGER Sàrl (transport de grumes) ont visité la scierie SIAT BRAUN à Urmatt (67).

SIAT BRAUN est le 1^{er} acheteur de bois pour la commune de Stosswihr et est, à ce titre, un partenaire incontournable de notre commune.

Il s'agit de la 1^{ère} scierie de France pour le bois résineux avec 580 000 m³ de grumes transformées chaque année. Ce volume représente 100 camions grumiers/jour qui approvisionnent le site et 60 camions/jour qui livrent les clients de SIAT BRAUN à travers la France.

La scierie, dont l'unité de production est à la pointe de la technologie, gérée totalement par informatique, et employant plus de 300 salariés.

Après un mot d'accueil de M. Philippe SIAT, membre de la direction, le groupe a visité pendant près de 3 heures, l'ensemble du site: de la réception des grumes, à leur calibrage, au sciage, la refente et le stockage et empilage du bois sans oublier l'unité de fabrication de granulats de bois.



La scierie BRAUN est une entreprise éco-responsable: 100 % de la matière première entrant dans la scierie est transformée en produits commercialisables: le sciage, les écorces (bois énergie), les copeaux (industrie du papier et du panneau) et la sciure (industrie du panneau de particules et pellets).

Depuis 2012, une unité de production d'électricité fonctionne à partir de l'écorçage des grumes. La chaleur résiduelle produite sert à sécher la sciure qui est ensuite compressée en granulats de bois (pellets).



Départ à la retraite de Patrick Miclo

Le 16 novembre 2017, des membres du Conseil Municipal, le personnel communal et les représentants du corps enseignant et du monde associatif se sont retrouvés à la Mairie pour fêter le départ à la retraite de Patrick MICLO, agent technique.

Dans son discours, le Maire n'a pas manqué de rappeler sa carrière et de rendre hommage à l'action menée par Patrick, durant 31 années au bénéfice de la commune, tout en lui souhaitant une bonne et heureuse retraite.

Patrick s'est vu remettre des cadeaux offerts par la commune mais aussi par ses collègues de travail et les élus. Quant à Annie, son épouse, elle s'est vue remettre un bouquet de fleurs.



De nouvelles têtes



M. Roland PIERREZ a été embauché, dans le cadre d'un emploi aidé, au service technique depuis le 18 avril 2017.



Quant à Mme Virginie DOZZI, elle est employée, dans le cadre d'un emploi aidé, comme aide aux écoles depuis le 24 janvier 2017.

Le fleurissement

La municipalité organise depuis plusieurs années, une réception pour remercier les habitants qui s'impliquent dans le fleurissement du village.

Lors de la réception du 21 avril 2017, le Maire a rappelé l'importance du fleurissement du village par les uns et les autres et a félicité les heureux élus retenus par le jury local.

Chaque foyer primé s'est vu remettre un bon d'échange pour six géraniums.

La municipalité n'est pas en reste : ainsi l'ensemble des bâtiments publics, des lieux de passage comme les ponts, le long de la RD 417 sont fleuris et entretenus par les ouvriers communaux.

Pour agrémenter la soirée, un montage photos a été projeté au public qui a pu découvrir voir redécouvrir les réalisations des uns et des autres au cours de l'année 2016. La soirée s'est achevée autour du verre de l'amitié.



Le jury communal à l'œuvre.



Le samedi 13 mai, a eu lieu, à l'atelier communal, le traditionnel marché aux fleurs en collaboration avec l'horticulteur Florent Bohn d'Ingersheim. Lors de cette journée, la municipalité a offert le terreau pour tous les achats effectués mais aussi pour les géraniums offerts. Les conseillers et les ouvriers municipaux se sont relayés toute la matinée pour effectuer bénévolement le rempotage.



Forte activité lors du marché aux fleurs



Rempotage par les ouvriers municipaux



Distribution des géraniums gratuits



Une des réalisations des ouvriers municipaux

Culte œcuménique

Fort du succès rencontré depuis 2014, les communautés catholiques et protestantes se sont retrouvées, le dimanche 12 novembre à l'église Protestante pour célébrer un culte œcuménique.

Les locataires du lot de chasse du Sattel se sont joints pour célébrer leur fête patronymique « la St Hubert ». Les sonneurs de l'Echo du Gsang de la vallée de St-Amarin ont rehaussé la cérémonie par leurs prestations musicales.

Emotion particulière lors du culte, au cours duquel le pasteur Rémy STAHL a proposé, de nommer dorénavant, cette journée « la journée de Louis » en hommage à l'ancien maire Louis Schermesser, qui était l'instigateur de cette manifestation.



Les sonneurs de trompes de chasse



M. l'abbé Edgar KOUAKOU



M. le Pasteur STAHL

A la sortie de l'église, les personnes présentes ont pu découvrir les trophées de chasse. Ces derniers, après une allocution du Maire, ont servi sur le parvis de l'église le traditionnel verre de vin chaud.



Les trophées de chasse

Par la même occasion, M. WEY président de l'association de chasse du Sattel n'a pas manqué de donner les explications utiles sur le gibier et les différentes sonneries de cors.

A l'heure du déjeuner, les invités se sont retrouvés à la Salle des Fêtes où fût servi un excellent civet de sangliers offerts par les chasseurs, et préparé par les bénévoles.

Tout au long du repas, la convivialité était de mise et animée entre autres par les interventions musicales des sonneurs de trompes de chasse.



Cette journée de partage a été une réussite totale, comme l'ont fait remarquer M. l'abbé Edgar KOUAKOU et le pasteur Rémy STAHL.



La Salle des Fêtes bien remplie



Les bénévoles qui ont œuvré pour la réussite de cette journée

Les membres du Conseil Municipal



Le Maire: Michel KLINGER

1^{er} adjoint au Maire: Daniel THOMEN – **2^{ème} Adjointe au Maire:** Sonia SCHUSTER

3^{ème} Adjointe au Maire: Nathalie HEINRICH – **4^{ème} adjoint au Maire:** Jean-Jacques RIEHL

Les conseillers: Gilbert BARTH - Audrey KORUS-GIDROL - Jérôme MARCHAL - Sandrine MARELLI - Jean-Marc PAULI
Caroline SCHUTZGER - Anita ZINGLE (Manquent sur la photo: Caroline SCHUTZGER et Anita ZINGLE)

Organisation Communale

Suite aux élections municipales de mars 2017, 5 commissions municipales ainsi qu'une commission d'appel d'offres ont été mises en place :

Commission	Président	Vice-Président(e)s	Membres de la commission
Urbanisme et bâtiment communaux, voirie, réseaux, sécurité et cimetières	Michel KLINGER	Jean-Jacques RIEHL	Gilbert BARTH, Audrey KORUS-GIDROL, Jean-Marc PAULI, Caroline SCHUTZGER et Anita ZINGLE
Forêt, agriculture, environnement, pêche et chasse		Nathalie HEINRICH	Gilbert BARTH, Audrey KORUS-GIDROL, Jérôme MARCHAL et Jean-Marc PAULI
Finances et communication		Daniel THOMEN	Nathalie HEINRICH, Audrey KORUS-GIDROL, Sandrine MARELLI, Sonia SCHUSTER et Anita ZINGLE
Vie sociale, culturelle, scolaire et sportive		Sonia SCHUSTER	Gilbert BARTH, Nathalie HEINRICH, Audrey KORUS-GIDROL, Sandrine MARELLI, Caroline SCHUTZGER
Sécurité sur les pistes de ski		Gilbert BARTH	Nathalie HEINRICH et Jean-Marc PAULI
Appel d'offres et bureau d'adjudication			Membres titulaires : Jean-Marc PAULI, Jean-Jacques RIEHL et Gilbert BARTH

Les représentants aux structures intercommunales

Structures ou organismes	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Communauté des Communes de la Vallée de Munster	Michel KLINGER et Sonia SCHUSTER	/
Syndicat Mixte d'Aménagement des Stations de Montagne de la Vallée de Munster	Michel KLINGER	
SCOT Colmar-Rhin-Vosges	Michel KLINGER et Daniel THOMEN	Nathalie HEINRICH et Jean-Marc PAULI
Syndicat des Gardes Champêtres Intercommunaux	Nathalie HEINRICH	Sonia SCHUSTER
GIC	Nathalie HEINRICH	Jérôme MARCHAL
Association Inter-Entreprise de la Médecine du Travail	Sandrine MARELLI	Audrey KORUS-GIDROL
Syndicat Départemental d'Electricité et du Gaz	Jean-Jacques RIEHL	Caroline SCHUTZGER
Grand Pays de Colmar	Daniel THOMEN	Sandrine MARELLI

La période hivernale est là. Nous rappelons que le code rural précise que chaque riverain d'une voie publique est tenu de déneiger le trottoir devant sa propriété. Quant au déneigement de la voie communale, celui-ci incombe à la commune.

A l'instar d'autres municipalités, l'usage du sel de déneigement sera limité. Seules les portions de voie publique potentiellement à risque bénéficieront d'un salage.

Stosswihr est une commune de montagne. Aussi, la municipalité invite les habitants à faire preuve de bon sens en équipant leurs véhicules de pneus neige et en adoptant au volant des règles de prudence qui s'imposent en cas d'intempéries



Le ramassage des ordures ménagères en hiver

Pour garantir la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif durant la période hivernale, la Communauté des Communes, a décidé de reconduire le service de substitution en cas d'épisode neigeux ou de présence de verglas sur les routes à desservir.

Ainsi deux points de regroupement situés respectivement **sur le parking du restaurant Des Cascades et à la Mairie**, dotés de conteneurs à ordures ménagères et de conteneurs à tri sélectif, seront à nouveau opérationnels dès les premières neiges et jusqu'au 31 mars 2018, pour permettre aux habitants de déposer les déchets lorsque le camion de collecte n'aura pas pu accéder à leur domicile.

Bien sûr, entre les épisodes neigeux et en l'absence de verglas, le camion de collecte effectuera son circuit habituel.

Pour 2018, le jour de collecte

- des ordures ménagères s'effectue le mardi matin
- du tri sélectif (sac jaune) s'effectue le jeudi des semaines paires (du 1^{er} janvier 2018 au 30 juin 2018)



Rappel des règles de collecte:

Dans la poubelle

Tout ce que vous ne devez pas mettre dans le sac de tri, ni le verre, les cendres et les végétaux.

Les sacs de tri ou en point d'apport volontaire

Vous devez y mettre les papiers / cartons, briques alimentaires, les flacons plastiques de toute sorte (shampooing, javel, eau minérale, huile) et les canettes ou boîtes aluminium.

Vous pouvez vous procurer un rouleau de sacs jaunes à la CCVM ou dans votre mairie.

Informations importantes

A compter du 1^{er} janvier 2018, le centre de valorisation des déchets de la vallée de Munster, situé Route de Gunsbach à 68140 MUNSTER, sera accessible uniquement avec un badge individuel.

Les foyers ne disposant pas encore de badge, sont invités à contacter
**la Communauté des Communes
 de la Vallée de Munster**
 9 rue Sébastopol
 Tél. 03 89 77 50 32

Nous vous rappelons ci-dessous les horaires d'ouverture du centre de valorisation

Pour la période du 1^{er} octobre au 31 mars:

lundi	fermé
mardi, mercredi et jeudi	de 9h30 à 12h20 et de 13h30 à 16h20
vendredi	de 9h30 à 12h20 et de 13h30 à 16h50
samedi	de 9h00 à 12h20 et de 13h30 à 16h50

Et pour la période du 1^{er} avril au 30 septembre:

lundi	fermé
mardi, mercredi et jeudi	de 9h30 à 12h20 et de 13h30 à 17h50
Vendredi et samedi	de 9h00 à 12h20 et de 13h30 à 17h50

Par ailleurs, à partir du 1^{er} juillet 2018, le ramassage du tri sélectif (sacs jaunes) de porte à porte sera supprimé.

A compter de cette date, le tri sélectif s'effectuera uniquement par apport volontaire. A titre d'anticipation et pour répondre aux besoins, des conteneurs supplémentaires ont déjà été installés par la Communauté des Communes aux deux points d'apports volontaires :



La municipalité compte sur le civisme de chacun pour ne rien déposer aux abords de ces points de collecte (déchets, cartons, bouteilles vides...).

LE RECENSEMENT

En 2018, la population de Stosswihr sera recensée entre le 18 janvier 2018 et le 17 février 2018.

Le recensement ce n'est pas seulement compter le nombre d'habitants vivant en France, c'est aussi suivre chaque évolution de la population, des communes et plus généralement de la société.

Il s'agit d'un outil qui permet aux élus et à l'État d'adapter les infrastructures (écoles, crèches, hôpitaux, pharmacies, les logements ou les transports publics) qui vous sont nécessaires.

En effet, les communes de moins de 10000 habitants font l'objet d'une collecte des informations tous les cinq ans auprès de l'ensemble de leur population, organisée par la mairie et l'Insee.

Un agent recenseur se rendra à votre domicile à partir du 18 Janvier 2018

Vous pourrez le reconnaître grâce à sa carte tricolore comportant sa photographie et la signature du Maire.

Quatre agents recenseurs ont été nommés:

**Mme Pascale DREY – Mme Raymonde SYREN
 Mme Annick GUTZWILLER et Mme Marie-Claire PHILIPPE**

L'agent recenseur vous remettra une feuille pour le logement recensé, un bulletin individuel pour chaque personne vivant dans ce logement et une notice d'information sur le recensement. Si vous le souhaitez, l'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires.

Lorsque ceux-ci sont remplis, ils doivent être remis à l'agent recenseur par vous-même, ou en cas d'absence, sous enveloppe, par un tiers (voisin, membre de la famille, etc...). Vous pouvez aussi les retourner à la mairie ou à la direction régionale de l'Insee au plus tard le 16 février 2018.

Les quelques minutes que vous prendrez pour répondre aux questionnaires sont importantes. La qualité du recensement dépend de votre participation. C'est avant tout un acte civique, mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du juin 1951 modifiée.

Nouveauté:

vous pouvez également opter pour le recensement par Internet.

Comment ça marche ?

1. L'agent recenseur se présente à votre domicile: il vous propose de répondre par Internet, il vous communique les identifiants pour vous connecter et vous remet également une notice qui contient toutes les informations nécessaires.
2. Il suffit de se rendre sur le site www.le-recensement-et-moi.fr et cliquer sur le bouton « Accéder au questionnaire en ligne ». Vous serez guidé pour pouvoir répondre au questionnaire.
3. Une fois le questionnaire complété, il suffit de cliquer sur la touche ENVOI et vous recevez un accusé de réception.
4. L'agent recenseur est informé de votre démarche par SMS.

Toutes vos réponses sont strictement confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

1. Pour obtenir des renseignements complémentaires, contacter le secrétariat de la mairie au 03 89 77 30 61
2. Pour trouver les réponses à vos principales questions sur le recensement de la population 2018 rendez-vous sur le site: www.le-recensement-et-moi.fr
3. Pour en savoir plus et consulter les résultats du précédent recensement: www.insee.fr



Divisez par 4
votre facture de chauffage

Cette rénovation complète et performante réalisée pour

200€/mois
pendant 15 ans.

Appellez Oktave, le service public pour la rénovation énergétique de votre maison

03 69 99 55 68

AVEC LE BOUTON DE climaxion

Les aides sont personnalisées et sont susceptibles de changer chaque année. L'évolution du coût de l'énergie est de l'ordre de 3% par an, selon les statistiques du Ministère de la Transition écologique et solidaire, Pégase.

UNE MAISON HAUTE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

- VENTILATION** (avant : inexistante) : VMC double flux à haut rendement
- TOITURES / COMBLES** (avant : isolation inexistante) : Vitré de bois entre chevrons (14,5 cm) / Vitré de bois sous chevrons (14,5 cm) + 30cm laine
- MURS** (avant : isolation inexistante) : Isolations extérieures : polystyrène expansé (20 cm)
- SOL** (avant : isolation inexistante) : Laine de verre (10 cm)
- CHAUFFAGE / EAU CHAUDE** (avant : chaudière fioul) : Chaudière gaz à condensation modulaire (12 à 25 kW)
- MENUISERIES** (avant : bois double vitrage de 1972 en mauvais état) : double vitrage (3+16+16+16) / triple vitrage (3+16+16+16) + coffret volet roulant

UNE RÉNOVATION PERFORMANTE POUR 260 €/ MOIS

aujourd'hui avec le remboursement du prêt : 392€ /mois

dans 15 ans après le remboursement du prêt : 72€ /mois

180€ /mois (avant travaux) vs 48€ /mois (après travaux)

227€ /mois (avant travaux) vs 72€ /mois (après travaux)

FACTURE D'ÉNERGIE DIVISÉE PAR 3,75 + DE CASH DANS 15 ANS

UNE MAISON + CONFORT EN HIVER + ÉNERGIE EN ÉTÉ

UNE MAISON + SÉCURITÉ + SÉRIÉ + SANTÉ PRÉVENUE

www.oktave.fr 03 69 99 55 68

AVEC LE BOUTON DE climaxion

Stosswihr: en route pour la fibre optique

En mars 2017, les opérations liées à l'arrivée de la fibre optique ont démarré à Stosswihr. Elles dureront environ 12 mois. Elles comprennent les études, les travaux proprement dits, et la réception de chantier.

Dans le cadre de la mission que lui a confiée la Région Grand Est, la société ROSACE est chargée de déployer la fibre optique à Stosswihr et, au total dans plus de 700 communes d'Alsace, entre 2017 et 2022.

La société ROSACE a pour mission d'assurer la conception, la construction, l'exploitation, la maintenance, la commercialisation et le financement du réseau fibre optique en Alsace (Haut-Rhin et Bas-Rhin).

Le coût du raccordement à la charge de la collectivité est de 175 euros par prise. Initialement, ce coût était de 350 euros. Il a été réduit de moitié grâce à la mobilisation des actionnaires de la société Rosace.

La fibre optique sera déployée jusqu'au domicile des habitants. Par contrat avec la Région Grand Est elle ne peut être livrée à plus de 100 mètres de l'habitation.

Chacun, particulier ou entreprise, pourra bénéficier gratuitement du raccordement à la fibre optique. Seuls sont à payer les éventuels frais de mise en service, fixés par les opérateurs privés et l'abonnement mensuel.

Le déroulement des opérations

Des équipes mandatées par Rosace vont relever précisément les boîtes aux lettres, autrement dit les bâtiments à raccorder. Ces équipes vérifieront que les infrastructures pressenties pour recevoir la fibre optique (fourreaux, poteaux, etc.) sont en bon état et dimensionnées pour accueillir de nouveaux câbles. Puis les travaux proprement dits vont débuter.

À l'issue du chantier, en raison de délais réglementaires, la commercialisation commencera quelques mois plus tard. Lorsque le particulier aura choisi son Fournisseur d'accès internet, il faudra quelques semaines pour que l'accès à Internet via la fibre optique soit réellement fonctionnel.

Le projet Rosace porte sur le déploiement de 13 000 kilomètres de fibre optique en Alsace d'ici à 2022. 80 entreprises, en grande partie alsaciennes, travailleront sur le chantier. Des offres d'emplois sont régulièrement publiées par les partenaires de Rosace.

Le déploiement de la fibre optique en Alsace par la société Rosace est une initiative de la Région Grand Est, des départements du Haut-Rhin et du Rhin avec le soutien de l'Union Européenne, du Plan France Très Haut Débit, des communes et des communautés de commune et d'agglomération en Alsace.



Restez informé

L'accès à la fibre optique vous intéresse. Vous voulez être informé de l'avancée des travaux. Vous souhaitez savoir comment vous abonner. Laissez-nous vos coordonnées et vous recevrez gratuitement une lettre d'information périodique.

Nom :

Prénom :

Adresse postale :

.....

Téléphone fixe :

Téléphone Mobile :

.....

Les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à la Société ROSACE dans le cadre de la diffusion d'une lettre d'information électronique périodique.

Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent.

Vous pouvez accéder aux informations vous concernant en vous adressant à la Société ROSACE, Service communication et marketing, 15 rue Icare, 67960 ENTZHEIM.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE ARDENNE LORRAINE

ROSACE
La fibre optique en Alsace

LA FIBRE ARRIVE À STOSSWIHR
DÉCEMBRE 2016: DÉBUT DES OPÉRATIONS

Avec le soutien de Les communes et les communautés de communes et d'agglomération en Alsace

ROSACE - LA FIBRE OPTIQUE ARRIVE

QUELLE RÉVOLUTION ?
Bénéficier de la fibre optique est aujourd'hui aussi important qu'étaient hier pour nos aïeux l'eau potable, l'électricité et le téléphone. Vous allez bénéficier de débits Internet jusqu'à 100 fois plus importants que ce que vous connaissez aujourd'hui.

QUELS ABONNEMENTS ?
La société Rosace construit le réseau fibre optique dans le cadre d'une démarche de service public, mais n'a pas vocation à vendre des abonnements. Ce sont des Fournisseurs d'Accès Internet (FAI) privés qui se chargent de la commercialisation auprès des particuliers.

ET LES ENTREPRISES ?
Les commerçants, artisans, TPE, PME, auront bien évidemment accès au réseau fibre optique de Rosace. De nouveaux horizons vont s'ouvrir à eux en matière de débits d'usages et de services. Des opérateurs télécoms spécialisés dans les offres dédiées au monde économique vont leur proposer des produits sur mesure.

QUELS BESOINS ?
Chaque foyer compte en moyenne 7 écrans (télévisions, ordinateurs, tablettes, smartphones). Et pour tous les aspects de nos vies nous avons besoin de consulter Internet : administration, santé, travail, loisirs, études, achat de biens et services, etc.

QUELS SERVICES ?
Grâce à la fibre optique de Rosace vous pourrez supprimer les autres moyens de communication. Plus besoin de parabole ou d'antenne pour la télévision. La réception des chaînes se fera via la fibre. Votre ligne téléphonique pourra basculer sur la fibre tout en conservant votre numéro traditionnel. L'accès à Internet sera plus confortable que jamais.

QUELS DÉLAIS ?
Les opérations liées à l'arrivée de la fibre optique dans chaque commune durent environ 12 mois. Elles comprennent des études, des relevés de terrains, les travaux proprement dits, la réception de chantier avec la vérification rigoureuse des opérations réalisées et des délais réglementaires incompressibles. Vous pouvez suivre ces différentes étapes sur le site : rosace-fibre.fr (sur une page dédiée à chaque commune). C'est là aussi que vous connaîtrez, le moment venu, la liste des Fournisseurs d'Accès Internet qui proposent des offres commerciales dans la localité.

LA FIBRE OPTIQUE ARRIVE

PAR QUI ?
80 entreprises différentes vont travailler sur les différents chantiers de déploiement de la fibre optique du Nord au Sud de l'Alsace. Pour beaucoup, ces entreprises sont alsaciennes ou ont des agences en Alsace. Le choix de la proximité a été fait pour soutenir l'économie locale. Pour chacun des deux départements, il y a un responsable de la construction, joignable en contactant Rosace au 03 68 67 00 00.

QUELS TRAVAUX ?
Déployer de la fibre optique est un travail long et délicat qui nécessite l'intervention de nombreux corps de métiers. Il y a les études, les relevés de terrains, les travaux, et les opérations de recette. Dans toute l'Alsace, 47 nouveaux Nœuds de Raccordement Optique, 640 Sous-Répartiteurs Optique, 13 000 kilomètres de fibre optique sont mis en œuvre.

POUR QUI ?
La décision de construire un nouveau réseau de télécommunication en Alsace, 100% fibre optique, est une initiative de la Région Grand Est et des départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin. Cette initiative évite que 51% de la population alsacienne soit privée de très haut débit. Près de 700 communes auront la fibre optique d'ici 2022.

AVEC QUI ?
La conception, la construction, l'exploitation, la maintenance, la commercialisation auprès des Fournisseurs d'Accès Internet et le financement du réseau fibre optique d'Alsace ont été confiés à la société Rosace. ROSACE est une SAS dont les actionnaires sont NGE, Altitude Infrastructure, la Caisse des dépôts et les fonds Marguerite et Quaero Capital.

QUEL FINANCEMENT ?
L'investissement global est de 450 millions d'euros. La société Rosace porte 64% de cet investissement, les 36% restants sont cofinancés par la Région Grand Est, qui bénéficie de subventions de l'Europe, de l'Etat, des deux départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin et des communautés de communes.

QUEL IMPACT ?
Rosace et les collectivités prennent en charge l'intégralité du coût de déploiement de la fibre optique. Les particuliers n'ont rien d'autre à payer que les frais de mise en service fixés par l'opérateur commercial de leur choix et l'abonnement mensuel.

ROSACE - LA FIBRE OPTIQUE ARRIVE

QUELS OPÉRATEURS ?
Plusieurs opérateurs ont déjà annoncé qu'ils commercialiseront des offres fibre optique. La liste à jour des opérateurs présents figure sur la page web dédiée à chaque commune, ou sur l'outil d'éligibilité du site Internet de Rosace, dès que les travaux seront achevés.

QUELLE INFORMATION ?
La société Rosace a créé un site Internet sur lequel chaque commune concernée par le déploiement de la fibre optique dispose d'une page dédiée avec l'actualité des travaux, l'annonce de la fin du chantier, la liste des opérateurs télécoms présents. Pour être informé, rendez-vous ici : rosace-fibre.fr et inscrivez-vous à la lettre d'information. À chaque nouveauté, vous recevrez automatiquement un mail.

QUELLES INTERVENTIONS ?
La fibre optique arrive gratuitement jusqu'à la limite du domaine privé. Le client final n'a à payer que les frais d'installation, fixés par l'opérateur télécom de son choix et l'abonnement mensuel. Chez soi, la fibre optique est déployée le plus discrètement possible jusqu'à l'endroit prévu pour la prise finale. C'est un câble blanc, fin, glissé dans des gaines existantes ou collé en suivant les plinthes et les huisseries.

QUELLE PROMOTION ?
Lorsque le chantier de déploiement de la fibre optique sera terminé dans chaque commune nous viendrons vers vous de deux manières. D'une part une réunion publique sera organisée. D'autre part notre « Bus de la fibre optique » se déplacera. Des casques de réalité virtuelle vous feront voyager à l'intérieur d'une fibre optique. Des tablettes tactiles vous permettront de découvrir les multiples usages du très haut débit.

ROSACE
LA FIBRE OPTIQUE EN ALSACE

15 rue Icare
67960 ENTZHEIM
03 68 67 00 00
www.rosace-fibre.fr
contact@rosace-fibre.fr

N'hésitez pas à nous contacter.
Nous sommes à votre service.

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.



www.prevention-maison.fr



Je contacte mon ramoneur !



Un métier au service de la sécurité des personnes et des biens

ENVIRONNEMENT PROTECTION PROPRIÉTÉ
INCENDIE MONOXYDE DE CARBONE
FORMATION TRADITION SERVICES
SINISTRE VISION QUALITÉ RISQUES
CORPORATION
SÉCURITÉ HISTOIRE PRÉVENTION
INTOXICATION QUALIFICATION



La Corporation des Maîtres Ramoneurs du Haut-Rhin, ce sont 15 entreprises qualifiées à votre service :

- | | |
|---|---|
| BRUMPT POZZAN SARL
356A avenue d'Altkirch 68350 BRUNSTATT
Tél : 03.89.53.50.41 | LEIMACHER A. EURL
12 place du Capitaine Dreyfus 68000 COLMAR
Tél : 09.66.42.92.31 |
| CHOUFFERT Pascal
10 rue de Walbach 68230 WIHR-AU-VAL
Tél : 03.89.71.06.21 | MULLER-FEDERLEN SARL
88a rue du Moulin 68610 LINTHAL
Tél : 03.89.74.88.05 |
| DREYER Christian
29 rue de Meyenheim 68110 ILLZACH
Tél : 03.89.52.15.61 | MUSCH R+D SAS
24, rue de la Libération 68200 MULHOUSE
Tél : 03.89.52.30.91 |
| DREYER RAMONAGE SARL
1 rue de la Vendée 68270 WITTENHEIM
Tél : 03.89.52.22.51 | NEEF FREDERIC
8 rue Basse 68170 RIXHEIM
Tél : 03.89.44.25.42 |
| GOERG C. & FILS SARL
27, rue du Nord 68280 ANDOLSHEIM
Tél : 03.89.71.40.62 | RAMONAGE DE L'EST SARL
4, rue des Trois Epls 68124 WINTZENHEIM
Tél : 03.89.80.81.60 |
| GOERG Eddy SARL
2A rue de la Sclerie 68240 KAYSERSBERG
Tél : 03.89.78.13.28 | RAMONAGE LES 3 LYS SARL
11 rue de Ferrette 68220 FOLGENSBURG
Tél : 03.89.68.69.44 |
| HUG Philippe
18 rue de Provence 68840 PULVERSHEIM
Tél : 03.89.48.83.59 | RAMONAGE PONZE BELKLE SARL
35 rue d'Hagenthal 68220 HEGENHEIM
Tél : 03.89.40.26.80 |
| | WILLIG CLAUDE & FILS SARL
26 avenue Roger Salengro 68100 MULHOUSE
Tél : 03.89.44.47.10 |



Faire appel à une entreprise de ramonage adhérente de la Corporation des Maîtres Ramoneurs du Haut-Rhin, c'est faire appel à un professionnel...

- ... titulaire d'un Brevet de Maîtrise, qualifié dans le métier de ramoneur
- ... soucieux de l'importance de la transmission des savoirs, notamment par l'apprentissage
- ... qui se forme et assure une formation régulière de ses collaborateurs
- ... au fait des évolutions techniques et réglementaires de son métier
- ... engagé dans la promotion de son métier en participant à diverses actions organisées par sa Corporation
- ... respectueux des règles de déontologie
- ... qui devient votre interlocuteur privilégié, soucieux de vous donner toutes les informations utiles de façon impartiale

INFOS PRATIQUES

L'entretien régulier de l'installation de chauffage est **obligatoire** pour votre sécurité !
À quelle fréquence ?

- 2 fois par an pour les installations bois et fuel
- 1 fois par an pour le gaz
- 1 fois par an pour les conduits polymères et chaudières à condensation

L'incendie représente un risque mortel

Avant de changer, installer ou remettre en service un appareil de chauffage, pensez à faire diagnostiquer votre conduit de fumées.

Un poêle à granulés doit toujours être raccordé à un conduit étanche pour éviter toute intoxication au monoxyde de carbone.

Un bois sec minimisera les risques de feu de cheminée, encrassera moins votre installation et produira plus de chaleur.

Un certificat de conformité doit être établi après tout sinistre.

Faire ramoner ses appareils de chauffage et leur tuyau de raccordement permet de réaliser des économies d'énergie et participe à la protection de l'environnement.

DÈS MAINTENANT
DANS MON DÉPARTEMENT

la carte d'identité à portée de clic !

Je peux faire ma pré-demande en ligne
Je gagne du temps
Je m'adresse à l'une des mairies à ma disposition
Mon titre est plus sûr

MES DÉMARCHES à portée de clic !

L'État simplifie mes démarches dans mon département !

Ma demande de carte d'identité se simplifie :

- Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- Je crée pour cela un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/> et je saisis mon état-civil et mon adresse.
- Je prends note du numéro de pré-demande qui m'est attribué.
- Je choisis l'une des mairies équipées de bornes biométriques (liste sur le site de ma préfecture). Certaines mairies proposent des rendez-vous pour éviter les files d'attente.
- Je rassemble les pièces justificatives.
- Je me présente au guichet de la mairie avec mon numéro de pré-demande pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.

MES DÉMARCHES à portée de clic !

Pour toute information : www.demarches.interieur.gouv.fr

Naissances

Au cours de l'année 2016

Le 06/01/2016	Noam, Oscar FACCHI
Le 13/02/2016	Lucie, Claudine SCHWARZ
Le 16/02/2016	Tobias, Matthieu MORONI
Le 19/02/2016	Agathe BROBECKER
Le 29/02/2016	Thomas, Rémi BLAIN
Le 11/05/2016	Soen SCHWARTEN
Le 31/05/2016	Léoben, Charles BUCH BERGER
Le 31/05/2016	Ethan, Michel BUCH BERGER
Le 28/07/2016	Hugo, Pierre ANTOINE
Le 03/08/2016	Anas LABEGA
Le 11/08/2016	Graham, Marc HEINRICH
Le 19/08/2016	Jérémy AVENAS
Le 08/09/2016	Naélie, Alexia ZOLDAN
Le 15/09/2016	Anna MICLO

Au cours de l'année 2017

Le 31/01/2017	Ezekiel REISSER
Le 10/02/2017	Ombeline MONGEOT
Le 25/04/2017	Ewen, Daniel VACCARA
Le 13/05/2017	Gabin KEMPF
Le 26/07/2017	HARRAULT MEIRSMAN William, Jean
Le 27/07/2017	Inès WALGER
Le 17/08/2017	Salomon MOUGEL
Le 26/10/2017	Eline MULLER
Le 02/11/2017	Mahaut HINIGER
Le 14/11/2017	Timothé JOLY
Le 29/11/2017	Noam SCHWARTZENBERGER

Mariages

célébrés à Stosswihr au cours de l'année 2016

Le 14/08/2016	M. Jacky KLINGER et Mme Sabine SALTZMANN
Le 27/08/2016	M. Gaël, Aurélien KEMPF et Mme Charlotte, Lucie BARBEY
Le 10/09/2016	M. Aubierge, Jean-Luc LOZA et Mme Ayse ACIKGOZ

Mariages

célébrés à Stosswihr au cours de l'année 2017

Le 24/03/2017	M. Julien MONGEOT et Mme Perrine DIETRICH
Le 08/04/2017	M. Stéphane Gérard HAMMERER et Mme Ana-Gabriela GHERMAN
Le 20/05/2017	M. Mathieu COURIER et Mme Noémie Marie BRUNN
Le 24/06/2017	M. Jean-François ERTLE et Mme Luciana Marie-Aristide ALEXANDRE
Le 24/06/2017	M. Eric NEUSCHWANDER et Mme Laurence Iris KELLER
Le 01/07/2017	M. Lionel KEMPF et Melle Laetitia SPENLE
Le 22/07/2017	M. Jérôme DODIN et Melle Claire Claudie JOUANNEAU
Le 09/09/2017	M. Jérémy, Claude, Gérard OUGIER et M. Arnaud WALLIANG

Décès en 2016

(habitants de la commune)

Le 11/01/2016	M. Ernst, Herbert MULLER
Le 11/01/2016	M. Aimé OBERLE
Le 12/01/2016	M. Jean, Charles MARCHAND
Le 26/03/2016	M. Germain, Joseph, Camille CLAUDEPIERRE
Le 30/05/2016	Mme Jacqueline THOMANN
Le 22/10/2016	M. Claude, Alfred, Jean DAMAVILLE-ROESS
Le 22/10/2016	M. Paul, Arthur HATTENBERGER
Le 27/12/2016	M. Louis SCHERMESSER

Décès en 2017

(habitants de la commune)

Le 07/01/2017	M. Charles SCHIERENBECK
Le 08/01/2017	Mme Babette KEMPF
Le 08/02/2017	M. Léon, Antoine BAYER
Le 17/02/2017	Mme Jeanne, Jacqueline BURGER
Le 28/02/2017	M. René STRAUB
Le 29/03/2017	M. René SCHUBNEL
Le 07/04/2017	M. Jean, Roger HIRN
Le 03/05/2017	M. Martin HABERER
Le 23/06/2017	M. Jean-Marie LEFEBVRE
Le 03/10/2017	M. Daniel OSTERMANN

Grands anniversaires 2017

90 ans	Mme ROHRER Marie née FUCHS le 18/01/1927 Mme PIERRE Ernestine née le 03/06/1927
85 ans	M. Albert, Richard BENINI né le 07/01/1932 M. Jean-Jacques SPENLE né le 05/02/1932 Mme Marcelle HERTZOG née CONEDERA le 02/04/1932 M. Maurice FREYDRICH né le 16/05/1932 M. Armand HARTMANN né le 11/12/1932
80 ans	Mme SUSIN Marguerite née SCHWEITZER le 28/04/1937 Mme MULLER Marguerite née MICLO le 10/06/1937 M. ACIKGÖZ Unzule né le 01/09/1937 M. SPENLE Georges né le 29/10/1937

Grands anniversaires 2018

90 ans	Mme HAMSIN Hilda née GAHLEITNER le 26/03/1928 Mme KEMPF Marthe née BARTH le 05/04/1928 Mme SCHUTZGER Berthe née PETER le 15/04/1928
85 ans	Mme STEFFAN Marie Denise née DELACOTE le 21/04/1933 Mme SCHIRRER Andrée née MATTER le 06/05/1933 Mme DAMAVILLE-ROESS Hélène née GRABENSTAETTER le 25/06/1933 Mme MICLO Anne Elisabeth née SCHWARZ le 07/08/1933 Mme HARTMANN Suzanne née KOCH le 02/09/1933 M. WECKEL Charles né le 30/12/1933
80 ans	M. MULLER Gérard né le 03/01/1938 Mme HABERER Anne Marie née SENGELE le 13/03/1938 M. HABERER Fernand né le 16/05/1938 Mme MULLER Maria Elisabeth née BIES le 31/05/1938 Mme CLAUDEL Alice née MICLO le 10/08/1938 M. SUSIN Werner né le 19/09/1938 M. KEMPF René né le 21/09/1938 M. FRITSCH Jacques né le 17/10/1938 Mme TROPPI Germaine née KAEUFLING le 22/11/1938

STOSSWIHR



WIMES
DU SILBERWALT

